



Dans ce bulletin

- Processionnaire du pin
- Punaise américaine des cônes

Bulletin technique

■ Processionnaire du pin

De nombreux nids d'hiver sont déjà visibles. Ceux-ci constituent un abri thermique pour les chenilles. Ils contiennent des chenilles pour la plupart au stade L4 L5.

Les chenilles sortent régulièrement des nids pour consommer les aiguilles, activité majoritairement nocturne.

Actuellement :
présence des nids d'hiver.
L'échenillage doit débuter.

Lutter par échenillage...

Éliminer ces nids (couper les branches les portant) constitue un moyen de lutte efficace contre ce ravageur. Cependant si des cocons sont présents à la cime des arbres, il convient d'éviter dans la mesure du possible de les éteindre. L'architecture future des arbres serait alors compromise, en particulier dans le cas des plus jeunes arbres.

Un échenillage complet stoppera la défoliation des pins. De même, l'élimination des cocons (contenant les chenilles déjà urticantes) réduira le risque sanitaire, en particulier en prévision des processions.

Après une nuit froide...

Cette opération doit se dérouler préférentiellement en matinée après une nuit avec des températures négatives durant laquelle les chenilles ne seront pas sorties hors des cocons pour s'alimenter.

En se protégeant...

Pour réaliser cette opération il est indispensable de se protéger avec des gants, des lunettes de protection, un masque et une combinaison. En effet les nids abritant les chenilles sont largement contaminés par leurs poils urticants.

De plus en cas de dérangement les chenilles relâchent abondamment leurs poils. Ceux-ci sont très légers et fragiles et sont très volatiles.

Ils se brisent facilement et libèrent la substance urticante et allergisante qu'ils contiennent la «thaumétopoéïne». Des irritations variées peuvent en découler (érythèmes ou éruptions prurigineuses accompagnées parfois d'atteintes oculaires ou pulmonaires) voire des réactions allergiques plus graves telles que les oedèmes de Quincke ou des chocs anaphylactiques.

Les personnes qui ont des contacts répétés avec la chenille processionnaire, présentent des réactions qui s'aggravent à chaque nouveau contact.

FREDON Auvergne



Début des défoliations

En cas de contact par inhalation :

- Les poils urticants irritent les voies respiratoires. Cette irritation se manifeste par des étournelements, des maux de gorge, des difficultés à déglutir et éventuellement des difficultés respiratoires.

En cas de contact avec la peau :

- Apparition dans les huit heures d'une éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons sur les parties ayant été en contact avec les poils urticants mais aussi sur d'autres parties du corps.

- Les poils urticants se redispersent aisément par la sueur, le grattage et le frottement ou par l'intermédiaire des vêtements (un vêtement contaminé peut en contaminer d'autres dans une machine à laver).

En cas de contact par ingestion :

- Il se produit une inflammation des muqueuses de la bouche et des intestins qui s'accompagne de symptômes tels que de l'hypersalivation, des vomissements et des douleurs abdominales.

La punaise américaine des cônes

(*Leptoglossus occidentalis*)

Vous l'avez peut-être croisé par hasard dans le entre septembre et novembre dans un bâtiment. A cette période, les adultes cherchent à hiverner à l'abri en se regroupant ce qui les poussent couramment à pénétrer **dans les habitations**. On remarque alors facilement cet insecte avec sa morphologie caractéristique et sa **taille de 1,5 à 2 cm**. Les adultes ont une couleur dominante brun rouge. Chaque aile antérieure présente une fine ligne blanche en zigzag. La face supérieure de l'abdomen est jaune orangée avec 5 tâches sombres transversales. Les fémurs et les tibias des pattes postérieures présentent une dilatation caractéristique.

Languedoc Roussillon, Rhône Alpes et Midi Pyrénées. En 2009, la punaise américaine des cônes a été repérée **dans le secteur du Puy-en-Velay** en Haute-Loire et **dans le Puy-de-Dôme**. Observée en 2010, son expansion devrait se poursuivre en Auvergne.

Cet insecte se nourrit des graines et des jeunes fleurs de plusieurs espèces de conifères. Cette espèce a été observée sur les conifères des genres *Pinus*, *Pseudotsuga*, *Cedrus* (*Pinaceae*). Il n'est cependant pas aisé de le détecter dans les pins. Sa consommation de graines **n'affecte pas la croissance des arbres**,

elle pose cependant question pour le futur du fait de son impact possible sur les renouvellements naturels en forêt et la production de semences en pépinière. **Pour l'homme sa nuisance semble se limiter aux gênes**

liées aux regroupements des insectes dans les bâtiments qui inquiètent parfois les populations. (Sources : L'Entomologiste, tome 63, 2007, n° 6 : 303 – 308 ; Bilan de la santé des forêts en 2009 -Région Auvergne, Mars 2010)



FREDON Auvergne

Leptoglossus occidentalis

Un nouvel insecte dans les pins

Vous désirez continuer à recevoir ce bulletin ?

Inscrivez-vous directement par courrier électronique !

romane.fredonauv@free.fr

(Diffusion uniquement par courrier électronique)

Originnaire de la côte ouest des Etats-Unis, l'insecte s'est étendu jusqu'à atteindre la côte Est entre 1956 et 1990 après avoir franchi les Rocheuses **probablement transporté accidentellement par l'homme**. Après une première observation en 1999 en Italie, l'insecte se propage rapidement vers l'est de l'Europe (Suisse en 2002, en Slovénie en 2003, en Croatie et en Hongrie en 2004, en Autriche en 2005 et en république Tchèque en 2007).

En France, cet insecte a été détecté pour la première fois en 2005 en Corse et en 2006 en Provence Alpes Côte d'azur,

Pour tout renseignement complémentaire



Gilles ROMANE - 04 73 42 14 63